

## Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 8 juillet 2013

### 1) Compte rendu des commissions

#### a. Bâtiments

La commission s'est réunie le 6 juillet.

- Budget fonctionnement : reste 7000 € qui sont en grande partie déjà affectés. Pour le prochain budget, il faudrait revoir les prévisions entre investissement et fonctionnement.
- Travaux arrière église : finition en cours par les employés communaux.
- Arrière bar salle des fêtes: l'isolation de la porte extérieure reste à faire par les employés communaux. Plaque induction posée. Les associations utilisatrices devront acheter le matériel adéquat.
- Maison des associations : demande des « Petits dadas et des grands miroirs » pour la pose d'étagères dans leur local (poterie). Devis de 505,55 € TTC. Accord du conseil.
- Ecole - chantier photovoltaïque : acte d'engagement signé avec l'entreprise AUGER. Réalisation des tranchées techniques en régie pendant les vacances.
- Salle de gym : le diagnostic a été réalisé concernant la structure de la charpente existante. Les contraintes techniques pour la pose de panneaux sont respectées en l'état actuel. A partir de ce diagnostic, la commission propose une planification des travaux dès 2013. Rappel : budget voté 36.000 € pour la toiture et 70.000 € pour les panneaux. Le conseil décide de lancer un appel d'offres unique pour l'ensemble des travaux avec 2 lots (isolation et bacs aciers + pose panneaux).

Mr le maire précise que la Préfecture a adressé un courrier concernant notre demande de subvention au titre de la DETR qui a été refusée.

Le CRER est chargé d'établir le cahier des charges pour les 2 lots.

- Bilan de la prise des pigeons au clocher : 13. Bilan non satisfaisant car il en reste encore un nombre important.

#### b. Jeunesse

- Cantine : le self s'est déroulé le 4 juillet. Mme TURPAULT a repris le travail.
- Achats de matériels (éplucheuse+essoreuse, cellule de refroidissement, pied presse purée) : 4 propositions de tarifs ont été reçues : le conseil vote pour la proposition de Quietalis.
- CLSH d'été : Mme VIGNOLA (en CAE) est mise à la disposition de Familles Rurales par la commune. Le nombre total d'heures est de 70 heures pour 5 semaines de centre.

- Conseil des jeunes : présentation du projet ruelle devant l'association des randonnées chichéennes. L'accord de la subvention de 1000 € a été confirmé par écrit auprès du référent jeune. Les travaux sont programmés pour la semaine 30. Concernant l'installation électrique, il faudra contacter SEOLIS chargé de l'éclairage public. Par ailleurs, une rencontre avec « les petits dadas » a eu lieu pour le projet fresque.

#### **c. Voirie**

La commission s'est réunie et a étudié différentes demandes.

- Fourniture de buses à la Croix Verte pour extension réseau eau pluviale. Le maire précise que la règle est la suivante : vente des buses et pose par la commune.
- Création d'une entrée de champ à la Croix Verte : le conseil accepte car le champ en question n'a pas d'accès sur la voie publique.
- Finition voirie du Pressou : chantier commencé cette semaine par l'entreprise de TP.
- Travaux du rond point rue du commerce et chemin du Plessis non commencés : Mr RENAUDET a relancé l'entreprise.

#### **d. Vie associative**

La commission vie associative s'est réunie le 1<sup>er</sup> juillet.

- 14 juillet : L'espérance bouliste prendra en charge la buvette.
- Salle des fêtes vidéo projecteur: proposition de location de 30 € pour les particuliers et associations extérieures et gratuit pour les associations de la commune si soirée à but non lucratif. En ce qui concerne le montant de la caution pour la location de la salle, la commission proposera un nouveau tarif pour l'année prochaine.
- Réveillon de la St Sylvestre : la commission propose de couper l'alimentation électrique à 2 h 45 au même titre que les autres soirées.
- Réunion des présidents d'association le 20 septembre suivie d'un repas partagé avec les employés communaux. Une mise à jour du planning d'occupation de la salle de sports sera réalisé à cette occasion.
- La préparation de l'exposition TTC suit son cours.

#### **e. Communication et informations diverses du maire**

- Le « vivre à Chiché 2013 » est distribué.
- Le point sur les subventions versées pour la mairie :
  - o DETR : réception du solde, soit 105.000 €. (sur 150.000 €)
  - o Proxima : réception du solde, soit 23.460 €. (sur 46.920 €) et déjà versé l'aide à la décision de 4.470 €.

- Réserve parlementaire versée de 5000 €.
- FRIL versé (110.000 €)

Total des subventions versées : 133.460 €

- Lotissement du pinier 3 : appel d'offres en cours. Les entreprises remettent leur offre le 17 juillet.
- Le Basket club du bocage nous informe de son nouveau bureau : nouvelle présidente BERGE Sylvie. Remarque du maire : le club a fait une initiation de qualité avec les 2 écoles.
- Eoliennes : dépôt du permis de construire retardé en raison de la présence d'une zone humide. Prévû fin d'année 2013.
- Réunion du conseil le 9 septembre prochain : désignation de 2 délégués communautaires provisoires pour le fonctionnement de la communauté d'Agglomération jusqu'au renouvellement des conseils municipaux en mars 2014.
- L'association « Chiché s'ouvre » remercie la commune pour la prise en charge du pot d'accueil des chichéens de l'Yonne. Les conseillers et les conjoints sont invités à participer au week end.
- L'ACE remercie pour le prêt de la salle du 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes.
- Un courrier émanant d'une formation syndicale de la DDT nous informe de la prochaine et vraisemblable suppression de l'ATESAT et de l'instruction des dossiers d'urbanisme. Le maire précise que ces compétences sont reprises par la communauté d'agglomération en 2014.

#### f. **Groupe de travail environnement – déchets**

Le groupe de travail s'est réuni le 24 juin. Parmi les sujets abordés :

- Collecte des ferrailles : semaine 43
- Désherbage manuel des trottoirs : proposition d'une matinée « Chiché propre ». A réfléchir.
- Brûlots : on constate encore des brûlots non autorisés.

#### 2) **P.L.U. : modification n° 2**

Un courrier de la DDT a été reçu en mairie émettant d'importantes réserves sur la présence des éoliennes en zone N notamment et les autorise seulement en zone A. Le dossier d'enquête publique sera donc modifié en conséquence. Prochaines permanences de la commissaire enquêteur le 12 juillet et le 2 août.

#### 3) **JARDINS DE LA ROUTE DE VAL'HERY**

Suite à la dernière réunion du conseil, le maire a proposé un prix de 23 € le m<sup>2</sup> au vendeur qui a accepté. Soit 8.947 € pour 389 m<sup>2</sup> + frais d'acte 850 €. Rappel du budget voté 10.000 €.

#### **4) Questions diverses**

- Demande du Football Club pour l'achat de 2 paires de filets pour les buts, pris en charge à hauteur de 50 % par le club : accord du conseil (5 abstentions).
- Demande de l'école Henri Dès : 1 bureau de maître (344 € HT) pour l'arrivée d'un 5<sup>ème</sup> professeur des écoles. Accord du conseil. (au total ce seront 8 professeurs qui interviendront dans les 4 classes de l'école à la rentrée 2013).
- Demande de Familles Rurales : mise à disposition de la cuisine pour faire des cours de cuisine. Sujet à voir en commission avant une décision au conseil. En effet, l'aspect réglementaire hygiène doit être pris en compte (stock de denrées alimentaires par exemple dans la chambre froide de la cantine).
- Terre saine : réception du 1<sup>er</sup> papillon à disposer sur le panneau à l'entrée du bourg. Demander une 2<sup>ème</sup> plaque pour les 2 entrées de l'agglomération.
- Taxe d'aménagement : Un nouveau vote sera mis à l'ordre du jour du conseil avant la fin de l'année et comprendra des exonérations pour les bâtiments industriels et artisanaux notamment.
- Information de la Commune du Breuil sous Argenton à toutes les communes membres de « Cœur du Bocage » relative à l'ouverture d'enquête publique (du 26 juin au 26 juillet) pour un projet de parc éolien.
- Rapport d'activités 2012 du Relais Assistantes Maternelles : 79 % des assistantes maternelles en activités sur Cœur du Bocage ont utilisé les services du RAM. Il y a 16 assistantes maternelles agréées à Chiché. Les ateliers sont organisés 2 fois par mois à Chiché à l'espace mosaïque.
- Photo aérienne : proposition 490 € pour 25 à 30 photos 15 x 20 cm et 2 agrandissements 40 x 60 et un cd. Pour un poster, le prix est en fonction de la grandeur. Le maire choisira la meilleure solution.
- Notification du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : c'est la somme de 14.800 € qui sera reversée par Cœur du Bocage à la commune de Chiché. Le budget 2013 ne prévoyait pas le versement de ce fonds.